

**Assemblée générale**

Distr. générale
1^{er} décembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 117 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité****Rapport du Secrétaire général****Additif***Résumé*

Le présent rapport donne les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007, dont le montant total net s'élève à 67 532 900 dollars (montant brut : 74 169 900 dollars).

On se souviendra que, dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a notamment recommandé que les missions plus importantes soient traitées différemment, compte tenu de leur taille et de leur complexité (A/59/569/Add.1, par. 6 et 7). Le présent rapport prend en compte les recommandations du Comité consultatif concernant la présentation des rapports sur les grandes missions politiques telles que la MANUA.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique et rôle futur de la Mission	1–6	3
II. Mandat de la Mission et résultats escomptés	7–8	4
III. Ressources nécessaires	9–20	16
A. Pilier I : affaires politiques	13–16	18
B. Bureaux régionaux et sous-régionaux	17–19	20
C. Sécurité	20	21
IV. Analyse des ressources nécessaires	21–54	22
A. Militaires et personnel de police	21–24	22
B. Personnel civil	25–30	23
C. Dépenses opérationnelles	31–51	25
D. Autres programmes	52–54	28
Annexe		
Organigrammes		30

I. Historique et rôle futur de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1401 (2002) pour une période initiale de 12 mois. Le mandat de la Mission a par la suite été prorogé par le Conseil dans ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004) et 1589 (2005). Comme suite à sa résolution 1662 (2006), le Conseil a décidé de proroger le mandat de la MANUA, ainsi qu'il est proposé dans le rapport du Secrétaire général en date du 7 mars 2006 (A/60/712-S/2006/145), pour une période supplémentaire de 12 mois. La relation entre la MANUA et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dont le quartier général se trouve à Kaboul, a été définie par le Conseil dans ses résolutions 1386 (2001), 1501 (2003), 1563 (2004) et 1623 (2005).

2. Dans le cadre de son présent mandat, la MANUA continue de jouer un rôle politique et d'offrir ses bons offices. Elle s'emploie notamment à coordonner et suivre la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, à surveiller la situation des droits de l'homme et à promouvoir leur respect, à fournir une assistance technique dans des secteurs où l'ONU dispose de compétences techniques et d'avantages comparatifs avérés, et à gérer l'ensemble des activités de secours humanitaire, de relèvement, de reconstruction et de développement menées par l'Organisation. La MANUA, qui coprécide le Conseil commun de coordination et de suivi, s'efforce d'attirer l'attention du Gouvernement afghan sur les activités d'assistance internationale et d'améliorer la cohérence entre toutes les activités de reconstruction.

3. La MANUA conservera son dispositif actuel de 8 bureaux régionaux complètement intégrés et de 11 bureaux provinciaux. Il n'est pas prévu d'augmenter le nombre des bureaux. La Mission veillera à faire davantage appel à du personnel recruté sur le plan national, afin d'assurer, sur le long terme, le renforcement du capital humain afghan. La détérioration visible de la situation en matière de sécurité (en particulier dans le sud et le sud-est), qui s'est produite cet été, est un sujet de préoccupation majeur. Les auteurs des attaques prennent de plus en plus volontiers pour cibles des civils, des représentants du Gouvernement et des travailleurs œuvrant à la reconstruction. Même si rien ne permet de penser que le personnel de l'ONU et les biens appartenant à l'Organisation sont délibérément visés, il faudra adopter de nouvelles mesures de limitation des risques pour que la MANUA puisse maintenir son niveau actuel d'activité. Il est probable que lorsque les bureaux provinciaux seront ouverts, de nouveaux besoins en matière de sécurité apparaîtront.

4. Les fonctions, responsabilités et pouvoirs du Représentant spécial du Secrétaire général et de ses deux représentants spéciaux adjoints sont définis dans la note d'orientation sur les missions intégrées datée du 9 février 2006, où il est reconnu que le relèvement à la suite d'un conflit nécessite l'adoption de stratégies communes à l'ensemble des organismes des Nations Unies. Le Représentant spécial du Secrétaire général se concerte avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui est représenté à la MANUA et au sein de l'équipe de pays des Nations Unies par le responsable du Groupe des droits de l'homme. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des secours, du relèvement et de la reconstruction exerce les fonctions de coordonnateur résident et de coordonnateur humanitaire. La Mission entretient des relations étroites avec les pays voisins, ainsi qu'avec les missions politiques et les équipes de pays dans la région (grâce à ses bureaux de liaison à Islamabad et Téhéran, par exemple) et coordonne

ses activités avec eux. À mesure qu'elle étend ses activités dans les provinces, la MANUA veille à limiter autant que possible les coûts de construction, de fonctionnement et de gestion en concluant avec les autres organismes des Nations Unies des accords relatifs à des services communs.

5. De manière générale, les réalisations escomptées, énumérées dans le cadre logique, sont en bonne voie. Les activités humanitaires et les activités de développement, de même que le contrôle du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, ont pâti de la détérioration de la situation en matière de sécurité, notamment dans les régions du sud et du sud-est, où la MANUA et des organismes des Nations Unies ont réduit leurs déplacements et leur présence. Une partie du personnel a été déployée à titre temporaire vers d'autres régions en attendant d'être renvoyée dans le sud, lorsque la situation le permettra. Face à cette situation, l'ONU a décidé d'agir plus discrètement, par l'intermédiaire des collectivités locales, l'objectif étant d'obtenir des résultats rapides dans des zones relativement circonscrites.

6. Au niveau national, le Groupe consultatif nouvellement créé, au sein duquel les organes de l'ONU et la MANUA sont largement représentés et qui est présidé par des représentants du Gouvernement, a permis de renforcer l'autorité de l'État en définissant des priorités nationales et en appliquant la Stratégie de développement national de l'Afghanistan. Les bureaux régionaux s'emploient activement à faciliter la mise en œuvre des programmes nationaux au niveau local, à prêter leur concours à la planification au niveau des provinces et à dispenser des avis concernant le renforcement des administrations locales et l'exécution des programmes de développement.

II. Mandat de la Mission et résultats escomptés

7. Les objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès, tels qu'ils ressortent des résolutions 1401 (2002), 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005) et 1662 (2006) du Conseil de sécurité, sont présentés ci-dessous.

Objectif : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, en particulier au niveau infranational

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Instauration d'un climat sociopolitique propice à la paix et à la stabilité à long terme

a) i) Extension de l'autorité du Gouvernement central grâce à la stabilisation aux niveaux régional et provincial

Mesure des résultats :

2005 : 48 initiatives visant à désamorcer le conflit au niveau régional

2006 (prévision) : 55 initiatives visant à désamorcer le conflit au niveau régional

2007 (objectif) : 58 initiatives visant à désamorcer le conflit au niveau provincial

ii) Mise au point et utilisation au niveau provincial de mécanismes destinés à promouvoir le sens des responsabilités dans l'administration

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : Bilans annuels d'activité pour tous les hauts fonctionnaires

2007 (objectif) : Adoption avant la fin de 2007 d'une législation nationale conforme à la Convention des Nations Unies contre la corruption

iii) Conversion de la Commission électorale indépendante en une institution nationale financée au moyen de fonds publics

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : La Commission électorale indépendante devient une institution nationale financée au moyen de fonds publics

iv) Démantèlement des groupes armés illégaux

Mesure des résultats :

2005 : 15 000 armes collectées ou vérifiées

2006 (prévision) : 18 000 armes collectées ou vérifiées

2007 (objectif) : 15 000 armes collectées ou vérifiées

Produits

- Mission de consolidation de la paix et de bons offices visant à apaiser le conflit aux niveaux central et provincial
- Fourniture hebdomadaire d'analyses et d'orientations politiques sur le règlement du conflit aux partis et groupes aux niveaux national et infranational
- Entretiens quotidiens avec des membres du cabinet, les gouverneurs et les représentants en vue des deux chambres de l'Assemblée nationale
- Diffusion télévisée et radiophonique, en dari et en pachto, de programmes hebdomadaires d'information à l'intention du public
- Séances d'information hebdomadaires à l'intention de la presse à Kaboul et organisation régulière de tables rondes avec les médias sur des questions présentant un intérêt pour ceux-ci, conférences de presse périodiques et autres activités à l'intention des médias dans les régions

- Conseils stratégiques dispensés une fois par mois aux autorités nationales et régionales et aux principaux acteurs, dans le cadre du rôle joué par la MANUA à la coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi, et par l'intermédiaire de ses groupes consultatifs
- Fourniture d'une assistance technique en vue de l'adoption d'une législation nationale de lutte contre la corruption par l'intermédiaire du groupe consultatif
- Dialogue permanent avec les membres du Parlement et leurs mandants; enquêtes menées par la MANUA en vue d'évaluer le soutien et la popularité des représentants et de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins de leurs administrés
- Toutes les deux semaines, réunions avec le Gouvernement sur les questions électorales; ces réunions visent à faciliter la conversion de la Commission électorale indépendante et le lancement ultérieur d'initiatives importantes, telles que la réforme de la loi électorale et le calendrier des futures élections
- Liaison directe avec la Commission électorale indépendante et le Gouvernement afin de s'assurer que la Commission bénéficie d'un financement suffisant, qu'elle fonctionne comme une institution nationale et qu'elle est en mesure d'organiser les futures élections
- Participation hebdomadaire à des séances d'information consacrées à la Stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux en Afghanistan
- Participation, deux fois par semaine, à des réunions de coordination consacrées à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux en Afghanistan, s'agissant notamment du transport et du stockage des armes sous la supervision du Gouvernement et d'observateurs internationaux
- Participation, deux fois par mois, aux réunions du Forum de la Stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux en Afghanistan, principal organe de coordination et de prise de décisions en ce qui concerne la Stratégie
- Participation, une fois par mois, aux réunions du Comité directeur de la Stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux en Afghanistan, organe de coordination et de décision le plus élevé en ce qui concerne la Stratégie
- Missions conjointes de terrain avec des représentants du Gouvernement dans les districts visés par la Stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux afin d'amener les commandants à se plier volontairement à la Stratégie
- Évaluations conjointes avec des représentants du Gouvernement sur les besoins en matière de développement dans les districts où le secrétariat commun de la Stratégie estime que les groupes armés se plient pour une grande part à la Stratégie

b) Progrès sur la voie de la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement de l'état de droit en Afghanistan

b) i) Renforcement de l'autorité et des moyens d'action des institutions judiciaires, notamment la Cour suprême et le Ministère de la justice

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : Adoption d'une politique et d'une stratégie de promotion de la justice, approuvées et chiffrées, qui comportent des

mécanismes de suivi et d'évaluation en appui à la réalisation des objectifs définis dans le Pacte pour l'Afghanistan

Adoption et application par la Cour suprême de règles de procédure conformes aux normes et règles internationales

Adoption et application d'un cadre de déontologie à l'intention des juges et des procureurs

ii) Mise au point de lois et de politiques

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : Élaboration d'un nouveau Code de procédure pénale, d'une loi antiterroriste et d'une loi portant organisation du Bureau du Procureur général, et création d'une association du barreau indépendante avant la fin de 2007

Formulation d'une politique cohérente pour ce qui est des mécanismes de justice hérités de la coutume

iii) Réalisation des objectifs énoncés dans la Stratégie de développement national et le Pacte pour l'Afghanistan grâce à l'amélioration de la coordination dans le secteur de la justice

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : Le groupe de travail sur la justice élabore son plan d'action et sa stratégie, permettant ainsi l'adoption de décisions importantes sur des questions ayant trait à la justice

iv) Formulation par le Gouvernement d'une stratégie pour la fourniture d'une assistance juridique

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : Le Gouvernement formule et définit sa stratégie en vue de fournir une assistance juridique

Étude sur le nombre d'avocats commis au titre de l'assistance juridique dans les procédures pénales

Achèvement en 2007 d'un plan d'activité détaillé portant sur l'information juridique et la sensibilisation de l'opinion publique

v) Amélioration des conditions de sécurité dans les prisons et traitement plus humain des prisonniers

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : Construction ou rénovation de sept centres de détention en vue d'assurer leur conformité avec les normes définies par l'ONU et les règles internationales

1 000 employés des prisons, dans l'ensemble du pays, suivent le nouveau cours de formation destiné aux officiers et aux sous-officiers

Élaboration, d'ici au 31 décembre 2007, et adoption officielle, au titre du programme prioritaire de réforme et de restructuration, de directives et de règles régissant le service central des prisons, au Ministère de la justice, et mise en place de son organigramme

vi) Mise en place d'institutions responsables et viables dans le secteur de la sécurité, notamment au niveau du Ministère de l'intérieur et des organes qui en relèvent

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : Achèvement à la mi-2007 de la réforme de l'organisation du Ministère de l'intérieur

Contrôle des activités des commissariats de police dans les 34 provinces

Contrôle de 25 % des commissariats de district

Renvoi des policiers qui ne s'acquittent pas correctement de leurs tâches

vii) Mise en place d'institutions responsables dans le secteur de la sécurité, notamment le Ministère de la défense

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : Le Gouvernement adopte une stratégie globale et intégrée de réforme du secteur de la sécurité et de renforcement de l'état de droit

Élaboration et application d'une stratégie dans le secteur de la justice portant sur l'assistance juridique et l'accès à la justice, le système pénitentiaire, et la réforme du Code pénal et des institutions

2007 (objectif) : Perfectionnement et lancement du plan de sécurité nationale

Évaluations qualitatives réalisées conjointement par le Gouvernement et la communauté internationale

Produits

- Concertation constructive avec les autorités nationales ouvrant la voie à la réalisation et au suivi des objectifs relatifs à l'état de droit
- Fourniture d'un appui en vue de permettre le fonctionnement efficace des sous-groupes sur la réforme législative, l'assistance juridique et l'accès à la justice, l'information juridique, la réforme agraire et l'inscription au cadastre, et les organes de justice
- Réunions mensuelles organisées par la MANUA en tant qu'organe responsable du Groupe de travail sur la justice et les droits de l'homme et en tant qu'organe chargé de coordonner les travaux des sous-groupes sur la réforme judiciaire, l'assistance juridique et l'accès à la justice
- Conseils quotidiens sur la réforme judiciaire à l'intention des principaux acteurs nationaux et internationaux
- Diffusion d'informations et de rapports sur des questions ayant trait à la justice
- Réunions d'information hebdomadaires sur la réforme du secteur de la justice à l'intention des représentants du Gouvernement et d'autres organisations
- Présidence conjointe et facilitation des travaux du comité d'experts internationaux sur la réforme de la justice pénale
- Facilitation de la concertation entre le Gouvernement et d'autres acteurs sur l'avenir du système de justice hérité de la coutume
- Informations hebdomadaires fournies à la faveur de la participation de la MANUA aux travaux du Groupe consultatif pour la Stratégie de développement national et le Pacte pour l'Afghanistan, ainsi que du Groupe de travail sur la justice et les droits de l'homme et de ses sous-groupes techniques

- Activités hebdomadaires de concertation et de mobilisation des donateurs sur des questions se rapportant au secteur de la justice
- Réunions mensuelles de tous les sous-groupes de travail du secteur de la justice et rapport au Groupe consultatif
- Rôle moteur pour ce qui est de la coordination de l'aide internationale à la Cour suprême par l'intermédiaire des sous-groupes de travail sur l'assistance juridique et sur l'accès à la justice
- Mise à jour, une fois par mois, de la liste des prestataires de services d'assistance juridique, en collaboration avec UNIFEM
- S'agissant de la réforme pénitentiaire, la Mission coordonne les activités menées par le Gouvernement, l'ONU, les organismes internationaux et les pays donateurs concernant la réforme et la rénovation des établissements pénitentiaires
- Fourniture de conseils et d'un appui au Ministère de la justice et au Service central des prisons s'agissant de la construction et de la rénovation des prisons et autres établissements pénitentiaires
- Réunions périodiques avec des représentants de la communauté internationale et du Gouvernement en vue de dégager un consensus et de promouvoir l'application des réformes
- Conseils dispensés au Gouvernement concernant la mise en œuvre du plan de lutte contre la corruption par le Groupe des conseillers de police
- Bilan hebdomadaire des activités de la police nationale afghane
- Coordination des contributions apportées par la communauté internationale au groupe chargé de coordonner l'action gouvernementale
- Échanges d'analyses sur la situation en matière de sécurité avec le Gouvernement et la communauté internationale
- Réalisation d'évaluations de la qualité en collaboration avec le Gouvernement et la communauté internationale

c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan

c) i) Augmentation du nombre de cas de violation des droits de l'homme faisant l'objet d'une enquête approfondie par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, en coopération avec la MANUA

Mesure des résultats :

2005 : 980 enquêtes ont été menées à bien
 2006 (prévision) : 1 071 enquêtes menées à bien
 2007 (objectif) : 1 300 enquêtes menées à bien

ii) Renforcement des moyens d'action dont dispose la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan pour suivre le processus d'édification de l'État et rendre compte de son évolution, en coopération avec la MANUA

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : 300 activités de contrôle menées à bien

Publication de 72 rapports régionaux

2007 (objectif) : 400 activités de contrôle menées à bien

Organisation de 60 ateliers de formation

Publication de 96 rapports régionaux

iii) Mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour la paix, la justice et la réconciliation dans le cadre du système de justice transitionnelle

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : Mise en place d'une commission des nominations

Création d'une équipe spéciale chargée de conseiller le Président

Organisation de 40 ateliers régionaux

Diffusion d'un rapport de l'ONU

2007 (objectif) : Mise en place d'une commission des nominations chargée de conseiller le Président sur la nomination de responsables gouvernementaux

Publication d'un décret présidentiel portant création d'une équipe spéciale chargée de dispenser des conseils sur le cadre institutionnel, juridique et procédural à mettre en place pour traiter les violations commises par le passé

Établissement du rapport final de l'équipe spéciale qui est distribué au Président et à d'autres acteurs

Organisation de 20 cours de formation à l'intention des formateurs et lancement d'autres initiatives de renforcement des capacités, en collaboration avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et le Centre international pour la justice transitionnelle

iv) Publication par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et la MANUA de rapports thématiques communs sur la vérification du respect des droits de l'homme

Mesure des résultats :

2005 : publication de 3 rapports

2006 (prévision) : publication de 3 rapports

2007 (objectif) : publication de 4 rapports

v) Rapports sur l'efficacité des mesures visant à protéger les droits de l'homme et à renforcer les capacités nationales

Mesure des résultats :

2005 : non disponible

2006 (prévision) : Création du Groupe thématique de l'ONU (équipe de pays) sur les droits de l'homme

Publication de 3 rapports nationaux

2007 (objectif) : publication de 4 rapports nationaux

Organisation de 64 ateliers

Produits

- Enquête sur des violations des droits de l'homme et recommandations concernant les mesures à prendre pour y remédier, en coopération avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan
- Conseils dispensés à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan sur la manière de promouvoir et de protéger les droits de l'homme conformément aux dispositions correspondantes énoncées dans la Constitution afghane, en particulier en ce qui a trait au plein exercice de leurs droits par les femmes
- Avis et conseils dispensés au Gouvernement et à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan sur la manière de suivre le processus de réforme des institutions publiques et d'en rendre compte, de protéger les droits de l'homme et de faciliter l'accès à la justice, notamment pour les femmes
- Conseils dispensés aux groupes de la société civile sur la manière de comprendre et de suivre le processus d'édification de l'État, ainsi que d'y participer, grâce à une formation et à la fourniture de documents pertinents
- Conseils au Gouvernement concernant l'application du Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation et suivi des progrès
- Conseils et appui fournis aux mécanismes de justice transitionnelle pour permettre au Gouvernement de mettre en œuvre le Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation
- La Mission sert de centre d'information et assure le suivi des questions ayant trait à la justice transitionnelle en établissant régulièrement des rapports d'activité et des rapports thématiques

- Conseils dispensés au Président et à d'autres acteurs, s'agissant de la recherche de la vérité, et recommandation de mesures à prendre pour mettre en place un tel mécanisme
- Suivi de l'efficacité des mesures prises pour mettre en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie intérimaire de développement national en Afghanistan, s'agissant de la protection des droits de l'homme
- Conseils et appui fournis aux groupes de la société civile, aux organisations non gouvernementales et aux institutions nationales sur la manière d'évaluer l'efficacité du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie intérimaire de développement national en Afghanistan et sur la promotion de mesures correctives

d) Redressement, relèvement et reconstruction accrus en Afghanistan, l'accent étant mis sur les structures gouvernementales infranationales

d) i) Appui accru aux institutions de l'État pour renforcer la capacité des Afghans de diriger les opérations et de définir les priorités nationales

Mesure des résultats :

2005 : publication par le Gouvernement afghan de son rapport d'étape sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

2006 (prévision) : lancement par le Gouvernement de sa stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan

Publication par le Gouvernement, avec l'appui de la MANUA, de rapports en anglais et dans les langues locales sur le lancement de la Stratégie intérimaire de développement national et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Consultations sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan dans 34 provinces

2007 (objectif) : lancement d'un processus de restructuration et de rationalisation de 30 % des ministères du Gouvernement conformément à la Stratégie de développement national et au Pacte pour l'Afghanistan

Lancement de la réforme de la fonction publique dans 75 % des ministères

Mise en place d'un mécanisme clair et transparent pour les nominations à des postes de rang élevé de l'administration centrale et de l'appareil judiciaire, ainsi que pour les nominations de gouverneurs de province, de chefs des services de police,

d'administrateurs de district et de chefs de sécurité de province

ii) Extension des programmes nationaux aux provinces

Mesure des résultats :

2005 : 3 programmes nationaux exécutés et 9 programmes revus

2006 (prévision) : 2 programmes nationaux exécutés 4 programmes conjoints du Gouvernement et de l'Organisation des Nations Unies exécutés dans les provinces

2007 (objectif) : rationalisation des structures organisationnelles dans 15 % des gouvernorats

Apport d'un appui technique dans le cadre de 25 processus de planification du développement au niveau provincial

Exécution d'activités en application de la Stratégie de développement national et du Pacte pour l'Afghanistan par 24 équipes de reconstruction provinciales

iii) Amélioration de la capacité du Gouvernement de prendre systématiquement en compte l'égalité des sexes dans les politiques et programmes nationaux

Mesure des résultats:

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : pleine intégration du souci de la condition de la femme aux travaux de quatre groupes consultatifs

Approbation par le Gouvernement du Plan d'action national pour les femmes en Afghanistan

iv) Appui accru aux institutions de l'État dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et de la Stratégie de développement national en ce qui concerne les questions intersectorielles relatives à la lutte contre les stupéfiants

Mesure des résultats:

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : mise au point de 5 plans de mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants conformément au Pacte pour l'Afghanistan et à la Stratégie de développement national

Établissement de propositions soumises au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue, dans cinq provinces

v) Amélioration de la capacité du Gouvernement afghan de gérer les situations de catastrophe nationale et de faire face aux besoins humanitaires qui en résultent

Mesure des résultats:

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : formulation de mandats et de consignes appropriés en cas de catastrophe à l'intention des comités de réaction d'urgence dans 14 provinces

Organisation d'activités de formation à la gestion des catastrophes dans 10 provinces

vi) Renforcement de la capacité du Gouvernement afghan, et en particulier du Bureau central de statistique, de gérer les données démographiques et socioéconomiques

Mesure des résultats:

2005 : non disponible

2006 (prévision) : non disponible

2007 (objectif) : recensement pilote mené à bien

Produits

- Appui à la Commission de la fonction publique pour la mise au point d'un plan de travail, la notation des fonctionnaires et le lancement de réformes dans les provinces et les ministères d'État
- Suivi des nominations présidentielles dans les provinces et à Kaboul
- Appui technique aux Groupes consultatifs et à leurs groupes de travail
- Contribution à la tenue régulière de réunions de l'Équipe de pays des Nations Unies pour étudier les activités menées par l'Organisation des Nations Unies à l'appui de la Stratégie de développement national et au Pacte pour l'Afghanistan
- Coordination des informations communiquées périodiquement par les organismes des Nations Unies, par l'intermédiaire des mécanismes d'établissement des rapports financiers supervisés par le Ministère des finances
- Suivi des nominations des fonctionnaires dans les régions

- Services consultatifs aux Équipes de reconstruction provinciales en vue de la mise au point d'indicateurs au niveau provincial en coordination avec les pays donateurs, les organes des Nations Unies et le personnel militaire international
 - Assistance technique aux comités de développement provincial, aux conseils provinciaux, aux gouverneurs et aux ministères
 - Aide et conseils au Gouvernement, notamment aux ministères provinciaux, en ce qui concerne les politiques relatives à l'égalité des sexes et à la prise en compte de la condition de la femme conformément à la Stratégie de développement national
 - Coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement, les donateurs et le Gouvernement pour le renforcement de l'administration territoriale et l'exécution des projets financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue
 - Intégration, dans la Stratégie de développement national, de la lutte contre les stupéfiants en tant que question intersectorielle, grâce à la fourniture de conseils, la participation aux groupes consultatifs et groupes de travail de la Stratégie compétents, et la coordination des activités avec les organes des Nations Unies et les institutions gouvernementales
 - Rôle d'organisme chef de file pour le groupe de travail chargé des interventions en cas de crise humanitaire ou de catastrophe qui a été créé dans le cadre de la Stratégie de développement national
 - Coordination des opérations menées par l'Organisation des Nations Unies, aux niveaux national et régional, pour faire face aux catastrophes
 - Appui aux activités de recensement dans le pays
 - Préparation des questionnaires de recensement approuvés par les groupes d'utilisateurs
-

Facteurs externes

8. Les objectifs fixés devraient être atteints si toutes les parties prenantes continuent à fournir l'appui financier et politique nécessaire. La priorité étant de plus en plus accordée aux activités menées au niveau infranational, le succès du programme dépendra de la situation sur le plan de la sécurité dans les différentes régions : on doit s'attendre à des résultats inégaux en fonction des conditions de sécurité et d'accès. Une catastrophe naturelle imprévue aurait par ailleurs pour effet de retarder les efforts de reconstruction.

III. Ressources nécessaires

9. Le montant net des prévisions de dépenses de la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 s'élève à 67 532 900 dollars (montant brut : 74 169 900 dollars), comme le montrent les tableaux 1 et 3. Les effectifs nécessaires sont indiqués dans le tableau 2.

10. Une partie du montant requis serait couverte par le solde inutilisé des crédits ouverts pour 2006, qui est estimé à 3 200 400 dollars. Compte tenu de ce solde, le montant net des ressources à prévoir pour financer les dépenses de la MANUA en 2007 s'établit à 64 332 500 dollars (montant brut : 70 969 500 dollars).

Tableau 1
Ressources nécessaires (montants nets)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006		Écart Économie (dépassement) (3) = (1)-(2)	Ressources nécessaires pour 2007		
	Crédits ouverts	Montant des dépenses prévues		Montant total demandé	Montant net	Dépenses non renouvelables
	(1)	(2)		(4)	(5) = (4)-(3)	(6)
I. Militaires et personnel de police	622,1	721,3	(99,2)	891,6	990,8	—
II. Personnel civil	39 862,7	35 192,4	4 670,3	42 842,1	38 171,8	—
III. Dépenses opérationnelles	24 335,3	25 656,9	(1 321,6)	22 994,6	24 316,2	2 646,1
IV. Autres programmes	755,5	804,6	(49,1)	804,6	853,7	26,0
Total	65 575,6	62 375,2	3 200,4	67 532,9	64 332,5	2 672,1

Tableau 2
Besoins en personnel

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national			Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Agents du Service mobile/Service de sécurité	Services généraux		Adminis- trateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux	Volon- taires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2006	1	2	1	6	23	61	60	19	173	86	17	276	171	1 030	32	1 509
Effectifs proposés pour 2007	1	2	1	7	23	61	60	19	174	92	17	283	171	1 030	33	1 517
Variation	–	–	–	1	–	–	–	–	1	6	–	7	–	–	1	8

11. L'effectif de la MANUA proposé pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 est de 1 517 postes, ventilés comme suit : 283 agents recrutés sur le plan international, soit 174 administrateurs et 109 agents du Service mobile et agents des services généraux (Autres classes), 1 201 agents recrutés sur le plan national, soit 171 administrateurs et 1 030 agents locaux de la catégorie des services généraux, et 33 Volontaires des Nations Unies. Il y aurait aussi 1 conseiller militaire, 17 officiers de liaison et 3 conseillers de la police civile.

12. Le tableau des effectifs nécessaires fait apparaître 7 nouveaux postes de fonctionnaire international [1 conseiller principal pour les questions de police (P-5) et 6 agents de sécurité (Service mobile)] et 1 nouveau poste de Volontaire des Nations Unies. Il est également proposé de reclasser de P-5 à D-1 le poste de chef du Bureau régional de Kandahar. On trouvera ci-après la justification des modifications proposées en matière d'effectif.

A. Pilier I : affaires politiques

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total (personnel recruté sur le plan international)	Personnel recruté sur le plan national			Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Agents du Service mobile/Service de sécurité	Services généraux		Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectifs approuvés pour 2006	–	1	–	3	5	10	5	2	26	–	2	28	11	27	–	66
Effectifs proposés pour 2007	–	1	–	3	6	10	5	2	27	–	2	29	11	27	1	68
Variation	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	2

Groupe des droits de l'homme

Volontaires des Nations Unies : ajout d'un poste

13. Le Groupe des droits de l'homme, dont le chef (D-1) fait office de Conseiller principal du Représentant spécial du Secrétaire général et représente le Haut-Commissaire aux droits de l'homme en Afghanistan, se compose de spécialistes des droits de l'homme (2 P-5, 2 P-4 et 2 P-3), de trois administrateurs recrutés sur le plan national, et de sept assistants des droits de l'homme (agents locaux). Il comprend deux unités qui coopèrent avec les institutions nationales, notamment la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, et leur apportent leur soutien. La première de ces unités surveille le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire et les progrès accomplis par rapport aux critères fixés dans le Pacte pour l'Afghanistan en ce qui concerne les droits de l'homme. Ses administrateurs recrutés sur le plan international sont chargés d'encadrer et de faciliter les travaux des deux bureaux régionaux, ainsi que de suivre l'évolution de la situation et de donner des orientations sur certaines questions des droits de l'homme liées au Pacte pour l'Afghanistan et aux critères fixés dans la Stratégie de développement national (prisons, détention arbitraire et torture, régime foncier et expropriation, droits de l'enfant, droits des femmes, services de sécurité, rapports à présenter aux organes créés par traité, droits sociaux et économiques, etc.). Les fonctions des agents recrutés sur le plan national sont également réparties de manière géographique et thématique. Par ailleurs, le personnel local facilite les rapports avec les autorités nationales et les acteurs de la société civile. Il est proposé de créer dans l'unité un poste supplémentaire de Volontaire des Nations Unies, qui serait chargé de gérer la base de données relative aux droits de l'homme dans le but de communiquer ces informations à l'organisme national compétent à la fin de la mission et d'établir des rapports analytiques à l'intention du chef de l'Unité des droits de l'homme et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général.

14. La seconde unité est chargée de fournir des conseils et un soutien dans le cadre du processus de justice provisoire au sortir du conflit et de l'application du Plan d'action national relatif à la paix, à la justice et à la réconciliation. Il n'est pas prévu de modifier son tableau d'effectifs.

Groupe des conseillers de police

Administrateurs recrutés sur le plan international : ajout d'un poste P-5

Police civile : suppression d'un poste de conseiller de police

15. Il a été nécessaire l'an dernier de réduire les effectifs du Groupe et de concentrer les activités au siège pour utiliser de manière plus efficace le personnel de police et renforcer la capacité du Groupe de fournir des conseils et un appui à tous les partenaires, internationaux et afghans, participant à la réforme de la police en ce qui concerne les normes en vigueur à l'échelle internationale. Le Groupe a deux fonctions principales, à savoir donner des conseils d'expert (par l'intermédiaire du Conseiller principal pour les questions de police) au Représentant spécial du Secrétaire général en ce qui concerne le rôle de la Mission sur le plan international et la coordination en Afghanistan; et fournir des conseils, un appui et des services spécialisés aux partenaires bilatéraux et aux partenaires chargés des questions relatives à l'état de droit, qui s'occupent du renforcement des capacités policières institutionnelles, de la réforme du Ministère de l'intérieur, des procédures d'agrément et de certification, de la formation et du parrainage des cadres moyens et supérieurs de la police. Le Groupe se compose de quatre conseillers de police civile, dont le conseiller principal, et d'un interprète (agent local). Étant donné la nature et le rôle du Groupe, il est proposé de créer un poste d'administrateur de la classe P-5 pour le Conseiller principal pour les questions de police, afin que la Mission puisse compter sur l'engagement personnel à long terme de ce fonctionnaire et afin de maintenir dans la continuité et la cohérence l'élan nécessaire à la bonne exécution du mandat de la police. Par ailleurs, la création de ce poste à la classe P-5 permettrait de recruter un administrateur possédant les compétences, les connaissances protocolaires et le niveau de spécialisation nécessaires pour collaborer avec les principaux responsables de la Mission et avec ses homologues nationaux et internationaux. Les trois autres postes de conseiller de la police civile seraient maintenus.

Groupe des conseillers militaires

Conseillers militaires : ajout de cinq postes d'officier de liaison

16. Le Groupe des conseillers militaires fournit des conseils et un appui aux hauts responsables de la Mission en ce qui concerne les opérations des forces militaires internationales, de l'Armée nationale afghane et des éléments hostiles au Gouvernement. Étant donné que le rôle de la MANUA est progressivement élargi aux bureaux régionaux, il est de plus en plus nécessaire que des officiers de liaison y soient présents pour renforcer la visibilité et l'influence de la Mission en maintenant des liens avec les forces militaires internationales et l'Armée nationale afghane à l'échelon local. Il est donc proposé, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité (A/61/326-S/2006/727), de porter de 13 à 18 le nombre des officiers (1 conseiller militaire et 17 officiers de liaison), qui continueront d'être épaulés par 2 assistants administratifs (agents locaux).

B. Bureaux régionaux et sous-régionaux

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national					Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Agents du Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)	Administrateurs recrutés sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		
													Agents locaux				
Effectifs approuvés pour 2006	—	—	—	—	8	24	24	8	64	23	—	87	99	436	—	622	
Effectifs proposés pour 2007	—	—	—	1	7	24	24	8	64	23	—	87	99	436	—	622	
Variation	—	—	—	1	(1)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

Personnel recruté sur le plan international : reclassement d'un poste P-5 à la classe D-1

17. La MANUA administre huit bureaux régionaux (Bamyan, Gardez, Hérat, Jalalabad, le bureau central de Kaboul, Kandahar, Kunduz et Mazar-e-Sharif). Elle dispose également de deux bureaux sous-régionaux dans les provinces de Faryab et Badakhshan, et d'une petite base logistique à Panjao à l'appui des missions effectuées par la route. Deux nouveaux bureaux sous-régionaux ont été ouverts à Kounar et Zaboul à titre expérimental en 2006. En fonction des résultats obtenus et des conditions de sécurité, il est prévu d'ouvrir des bureaux sous-régionaux dans les provinces de Baghdis, Daikundi, Farah, Ghor, Helmand, Khost et Nimroz. Dans la mesure du possible, les bureaux régionaux de la MANUA partageront des locaux avec d'autres organismes des Nations Unies et mettront en place des services d'appui communs. À ce jour, ce n'est qu'à Kaboul et Hérat que des complexes regroupant plusieurs organismes ont été ouverts.

18. Au total, les bureaux régionaux et sous-régionaux comptent 622 membres du personnel. L'accent est désormais mis sur le renforcement des capacités et la formation du personnel recruté sur le plan national.

19. La plus vaste province de l'Afghanistan, Kandahar, constitue à l'heure actuelle la cible principale des efforts de reconstruction déployés par le Gouvernement afghan, épaulé par la communauté internationale. Aucun bureau n'a une couverture aussi étendue que le Bureau régional de Kandahar, ni un caractère aussi sensible. Compte tenu de la priorité croissante qui sera accordée au développement, il importe de renforcer la capacité du chef du Bureau de superviser l'ensemble de la stratégie des Nations Unies en matière de sécurité et d'assurer en permanence les liaisons nécessaires avec les hauts responsables afghans, le commandement de la Force internationale, les organisations non gouvernementales et les chefs d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies. À cet effet, il est proposé de reclasser de P-5 à D-1 le poste de Chef du Bureau régional de Kandahar, compte tenu des conditions particulières dans la province et de la situation complexe qui règne dans la région sur le plan de la sécurité. Le titulaire pourra ainsi maintenir des relations à haut niveau et veiller à la bonne exécution du mandat et du

programme, notamment à la lumière du projet d'extension de la présence de la Mission dans le cadre de la création de bureaux sous-régionaux.

C. Sécurité

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		Total (personnel recruté sur le plan international)	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	<i>Agents du Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectifs approuvés pour 2006	–	–	–	–	–	2	13	3	18	37	–	55	8	315	2	380
Effectifs proposés pour 2007	–	–	–	–	–	2	13	3	18	43	–	61	8	315	2	386
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	–	6	–	–	–	6

Personnel recruté sur le plan international : ajout de six postes d'agent du Service mobile

20. La situation en matière de sécurité en Afghanistan devrait rester instable en 2007. Étant donné le climat menaçant qui règne à l'heure actuelle et les rôles que jouent les deux Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, il est indispensable de renforcer l'équipe assurant la sûreté rapprochée de ces deux responsables. Au vu des besoins auxquels elle doit faire face et de sa structure actuelle, l'équipe de sûreté rapprochée du Représentant spécial du Secrétaire général n'est pas à même de fournir des services supplémentaires aux Représentants spéciaux adjoints. Il est donc proposé d'ajouter à l'équipe de sûreté rapprochée de la MANUA six nouveaux agents de sûreté rapprochée (Service mobile) (trois pour chaque représentant spécial adjoint).

Tableau 3

Prévisions de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006</i>			<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>		
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant des dépenses prévues</i>	<i>Variation Économie (dépassement)</i>	<i>Montant total demandé</i>	<i>Montant net</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
<i>Catégorie de dépense</i>	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)	(5) = (4)-(3)	6
I. Militaires et personnel de police						
1. Observateurs militaires	462,0	537,4	(75,4)	769,9	845,3	–
2. Police civile	160,1	183,9	(23,8)	121,7	145,5	–
Total partiel, catégorie I	622,1	721,3	(99,2)	891,6	990,8	–

Catégorie de dépense	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006			Ressources nécessaires pour 2007		
	Crédits ouverts	Montant des dépenses prévues	Variation Économie (dépassement)	Montant total demandé	Montant net	Dépenses non renouvelables
	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)	(5) = (4)-(3)	6
II. Personnel civil						
3. Personnel recruté sur le plan international	26 578,3	24 930,9	1 647,4	28 928,1	27 280,7	–
4. Personnel recruté sur le plan national	12 006,0	8 955,1	3 050,9	12 356,0	9 305,1	–
5. Volontaires des Nations Unies	1 278,4	1 306,4	(28,0)	1 558,0	1 586,0	–
Total partiel, catégorie II	39 862,7	35 192,4	4 670,3	42 842,1	38 171,8	–
III. Dépenses opérationnelles						
6. Consultants	71,1	60,5	10,6	–	(10,6)	–
7. Voyages officiels	760,7	892,0	(131,3)	676,8	808,1	–
8. Installations et infrastructures	6 555,6	5 967,9	587,7	5 959,4	5 371,7	807,3
9. Transports terrestres	3 837,1	3 634,8	202,3	1 993,2	1 790,9	119,7
10. Transports aériens	7 580,2	9 673,5	(2 093,3)	9 431,9	11 525,2	–
11. Transmissions	2 704,2	2 941,7	(237,5)	2 442,3	2 679,8	802,2
12. Informatique	1 449,3	1 591,2	(141,9)	1 484,2	1 626,1	653,2
13. Services médicaux	342,9	199,0	143,9	264,8	120,9	–
14. Fournitures, services et matériel divers	1 034,2	696,3	337,9	742,0	404,1	263,7
Total partiel, catégorie III	24 335,3	25 656,9	(1 321,6)	22 994,6	24 316,2	2 646,1
IV. Autres programmes						
15. Programme d'information	182,4	228,9	(46,5)	230,0	276,5	26,0
16. Formation	573,1	575,7	(2,6)	574,6	577,2	–
Total partiel, catégorie IV	755,5	804,6	(49,1)	804,6	853,7	26,0
Total	65 575,6	62 375,2	3 200,4	67 532,9	64 332,5	2 672,1

IV. Analyse des ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. Militaires et personnel de police

	Crédit ouvert 2006	Ressources nécessaires pour 2007	Variation
Observateurs militaires	462,0	769,9	307,9

21. Le montant de 769 990 dollars demandé à cette rubrique permettra de financer les indemnités de subsistance (missions), les indemnités d'habillement, les frais de voyage et les indemnités en cas de décès ou d'invalidité. Il tient compte du

déploiement effectif d'un conseiller militaire et de 17 officiers de liaison, pour lesquels il est prévu une indemnité de subsistance (missions) de 90 dollars par jour de janvier à décembre 2007. Les frais de voyage au titre du déploiement sont calculés sur la base d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne, compte tenu du fait que le voyage de départ est organisé par la Mission et s'effectue à bord de ses aéronefs jusqu'à Doubaï. L'indemnité d'habillement est calculée sur la base d'un taux standard de 200 dollars par personne par an. L'indemnité en cas de décès ou d'invalidité (40 000 dollars) est calculée sur la base des coûts standard.

22. L'augmentation des ressources nécessaires s'explique par le fait que le nombre d'observateurs militaires passera de 13 à 18 en 2007.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Police civile	160,1	121,7	(38,4)

23. Le montant de 121 700 dollars demandé à la rubrique Police civile servira à financer les indemnités de subsistance (missions), les indemnités d'habillement, les frais de voyage et les indemnités en cas de décès ou d'invalidité. Il tient compte du déploiement effectif de trois conseillers de police civile, pour lesquels il est prévu une indemnité de subsistance (missions) de 90 dollars par jour en 2007. Les frais de voyage au titre du déploiement sont calculés sur la base d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne et ont été ajustés compte tenu du fait que le voyage de départ est organisé par la Mission et s'effectue à bord de ses aéronefs jusqu'à Doubaï. L'indemnité d'habillement est calculée sur la base du taux standard de 200 dollars par personne par an. Le montant de l'indemnité en cas de décès ou d'invalidité est comptabilisé à la rubrique Personnel militaire et ne figure donc pas à cette rubrique.

24. La diminution des ressources nécessaires tient au fait que les effectifs de la composante Police civile sont passés de huit personnes pour la période allant de janvier à mars 2006 à quatre pour la période allant d'avril à décembre 2006 et à trois pour 2007.

B. Personnel civil

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	26 578,3	28 928,1	2 349,8

25. Le montant demandé (28 928 100 dollars) servira à financer les traitements du personnel recruté sur le plan international et les dépenses communes de personnel y afférentes, dont la prime de risque et l'indemnité de subsistance (missions). Les prévisions de dépenses à ce titre ont été calculées pour un nombre total de 283 personnes [174 administrateurs et 109 agents du Service mobile et des services généraux (autres classes)]. L'indemnité de subsistance (missions) a été fixée à 90 dollars par jour et la prime de risque à 1 000 dollars par mois. Des prévisions de dépenses distinctes ont été faites en ce qui concerne les mesures de sécurité applicables au domicile, la mise en conformité avec les normes minimales de

sécurité opérationnelle et les primes d'assurance contre les actes de violence. Les mesures de sécurité applicables au domicile entraînent deux types de dépenses : le remboursement, en une seule fois et jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par membre du personnel, de dépenses au titre d'installations de sécurité et le remboursement récurrent, jusqu'à concurrence de 480 dollars par mois par domicile, de dépenses au titre du recrutement d'agents de sécurité. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 25 %.

26. L'augmentation des fonds demandée à cette rubrique découle du renforcement des effectifs de la Mission, qui sont passés de 233 personnes entre janvier et mars 2006 à 276 entre avril et décembre 2006 et devraient atteindre 283 personnes en 2007.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan national	12 006,0	12 356,0	350,0

27. Le montant demandé (12 356 000 dollars) permettra de financer les traitements du personnel recruté sur le plan national, soit 1 201 personnes (171 administrateurs et 1 030 agents locaux) et les dépenses communes de personnel y afférentes, dont la prime de risque. Un taux de vacance de postes de 25 % a été appliqué. Les prévisions de dépenses englobent le coût des heures supplémentaires, qui a été fixé à 3 % des coûts salariaux nets compte tenu des dépenses engagées en 2006 et d'un taux de vacance de postes de 25 %.

28. Les coûts salariaux standard ont été calculés sur la base du barème local des traitements appliqué depuis le 1^{er} octobre 2005 et l'augmentation prévue à cette rubrique tient au nouveau barème qu'il est proposé d'appliquer en 2006. En outre, les effectifs de la Mission sont passés de 883 personnes pour la période comprise entre janvier et mars 2006 à 1 201 personnes pour celle comprise entre avril et décembre 2006.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Volontaires des Nations Unies	1 278,4	1 558,0	279,6

29. Le montant demandé (1 558 000 dollars) servira à financer les dépenses liées au déploiement de 33 Volontaires des Nations Unies (indemnité mensuelle de subsistance, voyages en mission et relève, prime d'installation, prime d'assurance, formation et prime de risque). Il permettra également de financer les dépenses d'appui au Programme des Volontaires des Nations Unies dues au siège du Programme à Bonn (Allemagne), calculées sur la base de 8 % du montant total des dépenses afférentes aux VNU. On ne tient compte d'aucun taux de vacance de postes pour évaluer les dépenses relatives aux VNU, la totalité des postes leur ayant été affectés ayant été pourvus au cours de la période considérée.

30. L'augmentation des ressources demandées s'explique par la hausse des dépenses pour chaque Volontaire, qui sont passées de 3 600 dollars en 2006 à 3 900 dollars en 2007. Le nombre de VNU affectés à la Mission a également été revu à la hausse et est passé de 29 pour la période comprise entre janvier et mars 2006 à

32 pour celle comprise entre avril et décembre 2006 et devrait atteindre 33 personnes en 2007.

C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Consultants	71,1	0,0	(71,1)

31. Il n'est pas prévu de recourir à des services de consultant pendant la période considérée.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Voyages	760,7	676,8	(83,9)

32. Un montant de 676 800 dollars est demandé pour les voyages qui ne sont pas entrepris dans le cadre de stages de formation, dont 302 800 dollars pour les voyages du Représentant spécial du Secrétaire général et de ses proches collaborateurs en dehors de la zone de la Mission aux fins de consultations avec des responsables politiques et d'exposés au Conseil de sécurité. Les prévisions de dépenses au titre des voyages à l'intérieur de la zone de la Mission (345 000 dollars) ont été calculées sur la base des dépenses mensuelles moyennes de 28 750 dollars engagées à ce titre l'année précédente et couvrent le coût des voyages nécessaires pour fournir un appui technique aux diverses régions et celui des mesures indispensables pour assurer la sécurité des déplacements effectués par la route, des visites dans les bureaux régionaux et des visites de vérification du respect des droits de l'homme. Un montant de 29 000 dollars est prévu pour permettre aux chefs de bureaux régionaux d'assister aux réunions mensuelles avec le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs. Les voyages dans la zone de la Mission sont indispensables pour fournir un appui technique essentiel dans plusieurs régions et veiller à ce que des consultations régulières aient lieu sur les programmes entre les diverses composantes de la MANUA afin d'aider celle-ci à s'acquitter efficacement de son mandat.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Installations et infrastructures	6 555,6	5 959,4	(596,2)

33. Le montant demandé à cette rubrique servira à financer des achats d'une valeur de 807 300 dollars, à savoir l'achat de trois groupes électrogènes (276 000 dollars), de matériel d'hébergement (41 200 dollars), de mobilier et de matériel de bureau (356 400 dollars), de matériel de sécurité (72 100 dollars), de matériel de lutte contre les incendies (61 600 dollars) et les frais de transport correspondants.

34. Un montant de 898 400 dollars est demandé pour financer la location de locaux et la rénovation ou l'aménagement des bureaux existants.

35. Un montant de 2 017 200 dollars est demandé pour financer les services collectifs de distribution, compte tenu des habitudes de consommation actuelles. Il comprend le coût du combustible nécessaire aux bureaux sous-régionaux supplémentaires.

36. Un montant de 768 200 dollars est demandé pour financer le coût des contrats de nettoyage et d'entretien et de l'élimination des déchets, dont les déchets dangereux, ainsi que les dépenses qui découleront, sur tous les sites, du recours ponctuel à des électriciens, à des plombiers et à des entreprises pouvant assurer le nettoyage des égouts et l'entretien des bâtiments.

37. Un montant de 707 400 dollars est demandé au titre des services de sécurité nécessaires pour assurer la sécurité des bureaux des Nations Unies; il comprend la part des dépenses relatives au Groupe de protection des Nations Unies qui revient à la Mission et le coût de la location des véhicules d'escorte armés et du personnel fournis par le Ministère afghan de l'intérieur.

38. Un montant de 200 000 dollars est demandé pour financer les services de construction nécessaires à la modification ou au réaménagement des bureaux régionaux et sous-régionaux et d'installations de transmissions mises à disposition de la Mission par le Gouvernement.

39. Un montant de 560 900 dollars est proposé pour financer d'autres dépenses liées aux bureaux, dont celles qu'entraînera l'achat d'articles de papeterie et de fournitures de bureau (165 100 dollars), de pièces de rechange pour les groupes électrogènes et divers appareils, notamment des appareils électriques (313 800 dollars), de produits d'entretien et de fournitures de sécurité (82 000 dollars).

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Transport terrestre	3 837,1	1 993,2	(1 843,9)

40. Le montant prévu à cette rubrique permettra de remplacer quatre véhicules, ce qui portera le nombre total des véhicules de la Mission à 410, pour un coût évalué à 103 000 dollars, et d'acheter du carburant (350 litres en moyenne par véhicule et par mois) et des lubrifiants (911 200 dollars). Il servira également à acheter du matériel pour l'atelier de réparation des véhicules (16 700 dollars), à louer du matériel lourd pour des travaux de construction (23 800 dollars), à acquitter les primes d'assurance responsabilité civile (64 500 dollars), et à acheter des pièces de rechange et à financer les dépenses de réparation et d'entretien (874 000 dollars).

41. La diminution des ressources demandées s'explique par le fait que la Mission n'a besoin de remplacer qu'un petit nombre de véhicules et que cela revient moins cher d'entretenir des véhicules récents.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Transport aérien	7 580,2	9 431,9	1 851,7

42. Le montant demandé concerne les dépenses opérationnelles, les primes d'assurance responsabilité civile et le carburant afférents à une flotte de deux avions et de deux hélicoptères, qui seraient utilisés pendant 2 580 heures (1 380 heures de vol pour les avions et 1 200 heures de vol pour les hélicoptères). Il permettrait de financer la location et l'exploitation des avions et hélicoptères (7 287 900 dollars, dont 3 666 100 dollars pour les avions et 3 621 800 dollars pour les hélicoptères), l'achat de carburants et lubrifiants (1 806 000 dollars), les primes d'assurance responsabilité civile (40 400 dollars), les droits d'atterrissage et les frais de manutention (83 200 dollars), le matériel et les fournitures de sécurité aérienne (20 000 dollars) et les indemnités de subsistance des membres des équipages (194 400 dollars).

43. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au fait que les dépenses prévues au titre des hélicoptères portent sur une année entière et non sur six mois comme cela était le cas pour le budget précédent. Les frais de location et de fonctionnement des hélicoptères ont augmenté notablement en raison des risques dans la zone d'opération et de l'insécurité dans les provinces.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Transmissions	2 704,2	2 442,3	(261,9)

44. Le montant demandé à cette rubrique permettra d'acquérir du matériel de transmission pour un coût total de 802 200 dollars (matériel de transmission VHF et UHF et radio, matériel de transmission par satellite, matériel téléphonique et matériel nécessaire à l'atelier des transmissions), et de financer le coût des communications commerciales, estimé à 1 366 200 dollars, dont les frais d'utilisation des terminaux INMARSAT et des téléphones par satellite Thuraya et le coût des lignes de téléphone locales, des liaisons locales louées et des communications avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et avec New York. Un montant de 273 900 dollars est également demandé pour financer l'achat de pièces de rechange et les dépenses de maintenance dans tous les bureaux existants et les bureaux proposés. Le matériel de transmission susmentionné permettra d'assurer la liaison avec les nouveaux bureaux sous-régionaux et la mise en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle.

45. La diminution des ressources demandées s'explique par le fait que la Mission n'achètera que peu de matériel de transmission en 2007.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Informatique	1 449,3	1 484,2	34,9

46. Le montant demandé à cette rubrique servira à remplacer le matériel informatique devenu obsolète (150 ordinateurs de bureau, 65 ordinateurs portables, 30 imprimantes de réseau, 5 télécopieurs numériques et 10 serveurs), dont le coût s'élève à 653 200 dollars, et à financer les services informatiques nécessaires pour installer et configurer ce matériel, dont le coût s'élève à 345 500 dollars. Il

permettra également de financer l'achat des logiciels nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du réseau, s'occuper du courrier et constituer des archives électroniques, d'acquitter les droits d'exploitation des logiciels et des systèmes d'exploitation (343 100 dollars) et d'acheter des pièces de rechange et des fournitures pour un coût représentant 3 % de l'inventaire prévisionnel de 4,75 millions de dollars (142 400 dollars).

47. L'augmentation des ressources demandées tient principalement aux droits d'exploitation des logiciels et des systèmes d'exploitation achetés en 2006.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Services médicaux	342,9	264,8	(78,1)

48. Le montant demandé à cette rubrique (264 800 dollars) permettra de financer quatre évacuations sanitaires (60 000 dollars), l'achat de fournitures médicales et l'entretien et la distribution du matériel médical (204 800 dollars).

49. Il n'est pas prévu d'acheter du matériel médical en 2007, ce qui explique la baisse des ressources demandées.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Fournitures, services et matériel divers	1 034,2	742,0	(263,7)

50. Le montant demandé à cette rubrique permettra d'acquérir divers articles tels que des climatiseurs, des extincteurs et des trousse de premiers secours (209 700 dollars), de souscrire des abonnements (12 400 dollars), de financer des dépenses liées au personnel de sécurité, au personnel militaire et au personnel de police (46 700 dollars), de financer les dépenses de représentation (10 500 dollars), d'acquitter les frais bancaires et les primes d'assurance (154 500 dollars) et de financer les coûts de fret, dont ceux afférents aux services du courrier et de la valise diplomatique (215 400 dollars), et l'achat de divers services et articles de nature à améliorer la qualité de la vie (92 800 dollars).

51. La baisse des ressources demandées s'explique principalement par le fait que l'on a trouvé un fournisseur meilleur marché pour les uniformes et que les frais bancaires ont diminué.

D. Autres programmes

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Programme d'information	182,4	230,0	47,6

52. Le programme d'information est conçu pour faire mieux connaître au public l'action de l'ONU dans la région. Il est proposé de financer un certain nombre d'activités d'un coût total de 180 000 dollars, telles que des émissions d'information radiotélévisées diffusées localement, l'amélioration de la couverture médiatique et les activités de conception et de publication correspondantes, des campagnes d'information régionales et la production et l'impression de documents d'information. Le coût des fournitures et du matériel nécessaire au bureau du porte-parole est estimé à 50 000 dollars.

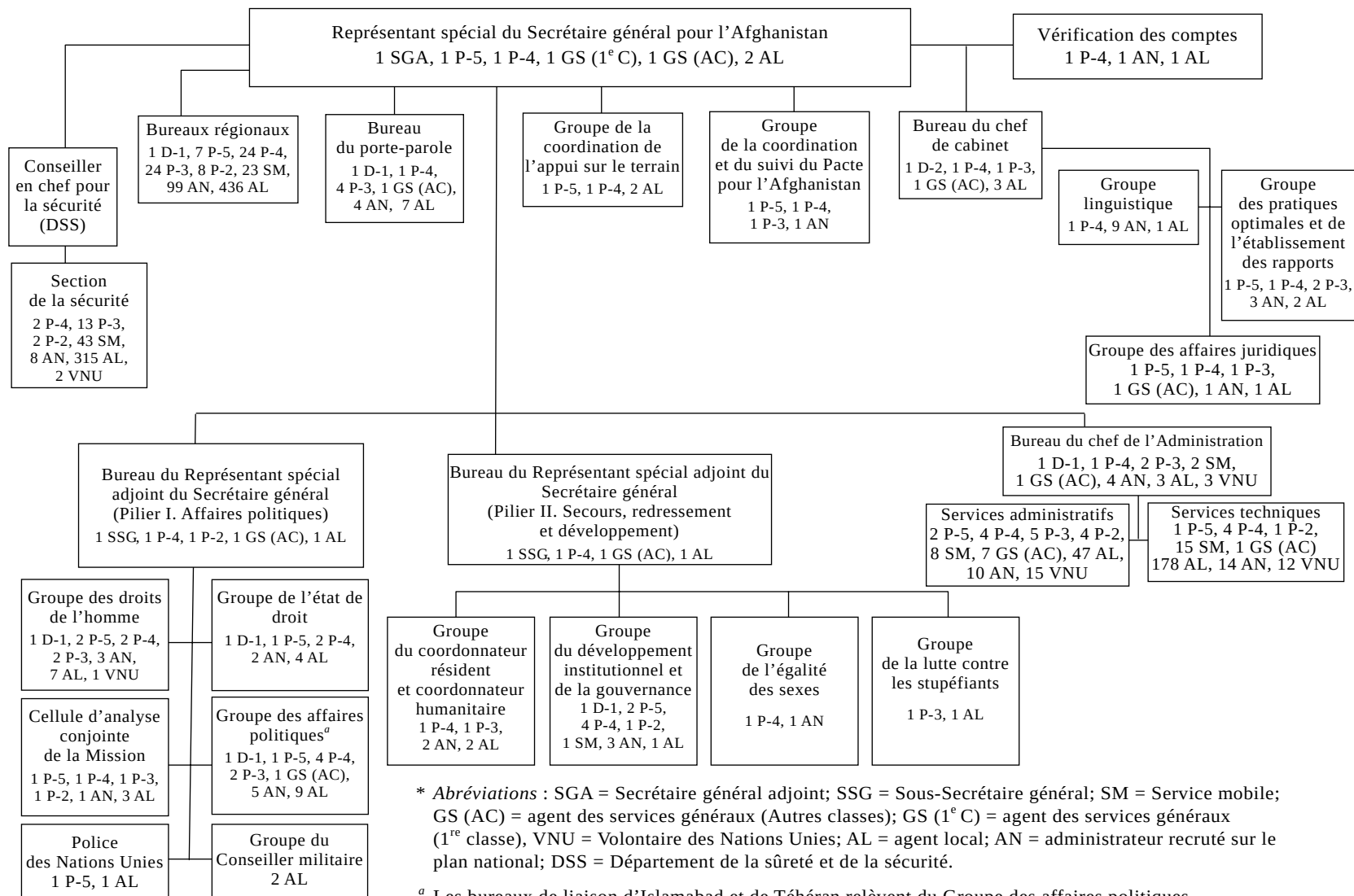
53. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par l'achat de matériel destiné à équiper la salle réservée aux conférences de presse et des fournitures et du matériel qui serviront aux campagnes d'information.

	<i>Crédit ouvert 2006</i>	<i>Ressources nécessaires pour 2007</i>	<i>Variation</i>
Formation	573,1	574,6	1,5

54. Le montant demandé à cette rubrique servira à financer les dépenses liées aux consultants (182 000 dollars), les frais de voyage (313 900 dollars) et les fournitures et services de formation et d'autres dépenses (78 700 dollars). Le plan de formation pour 2007 prévoit l'organisation de cours à l'extérieur de la zone de la Mission (cours à l'intention des instructeurs et cours sur les pratiques de référence, les achats, les technologies de l'information et des communications et la sécurité aérienne) et dans la zone de la Mission. La Mission a pour objectif de faire participer un grand nombre de personnes aux activités de formation et il est proposé d'organiser plusieurs cours dans la zone de la Mission, pour lesquels il faudra faire venir des consultants. Les frais de voyage concernent aussi les membres du personnel recruté sur le plan international qui suivront des cours au Siège et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi afin de se tenir au fait de l'évolution de leur domaine de compétence.

Organigrammes*

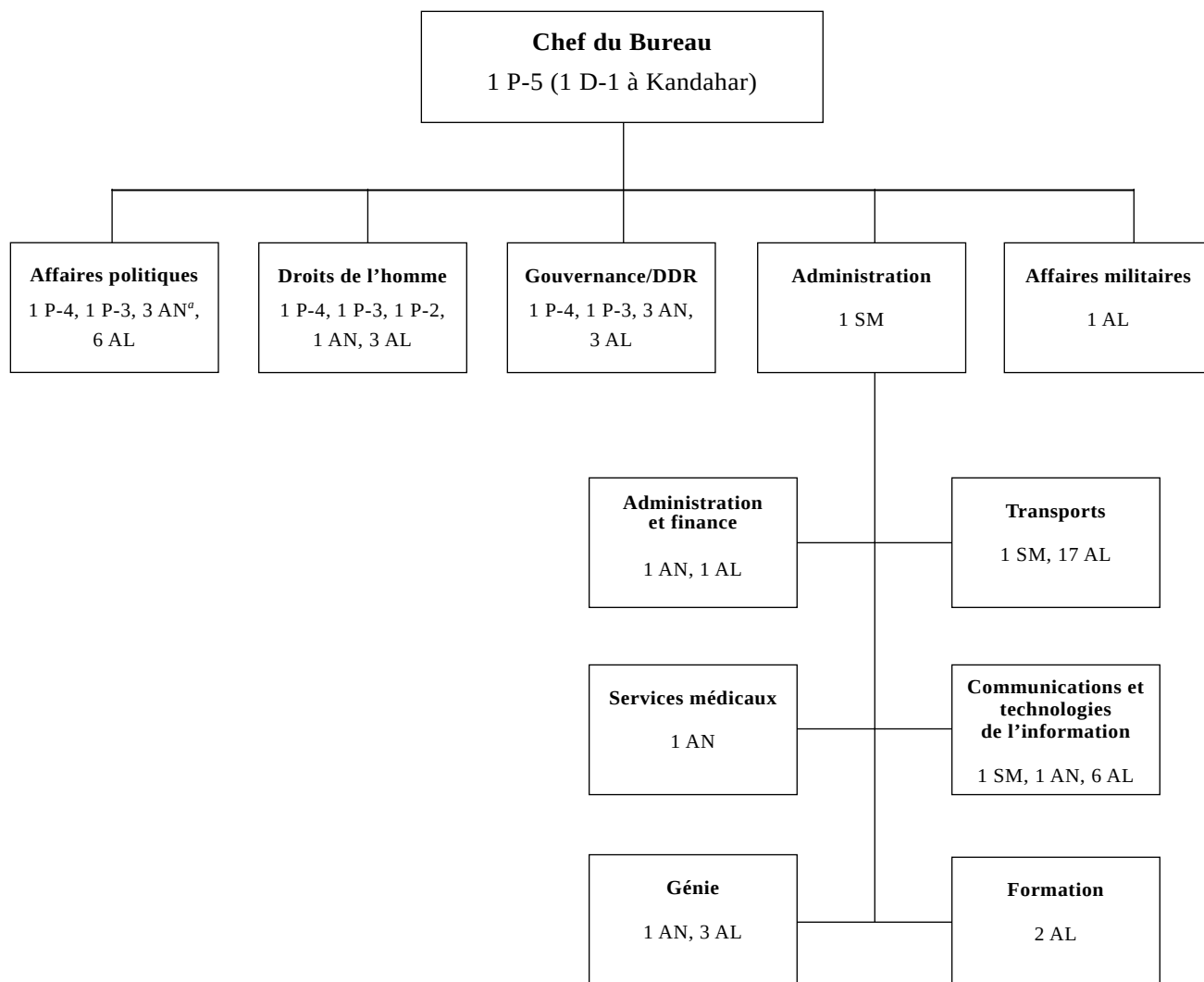
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan



* Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; SM = Service mobile; GS (AC) = agent des services généraux (Autres classes); GS (1^{re} C) = agent des services généraux (1^{re} classe), VNU = Volontaire des Nations Unies; AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; DSS = Département de la sûreté et de la sécurité.

^a Les bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran relèvent du Groupe des affaires politiques.

B. Structure standard des bureaux régionaux



^a Dont un spécialiste de l'information.

C. Administration de la MANUA

